



Nom commercial: Carbolineum

Date de révision: 15.08.08

Numéro de la matière: 072700

Version: 2 / CH

Date d'impression: 15.08.08

01. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Nom commercial

Carbolineum

Item-No. 07270000

Identification de la société/entreprise

Adresse

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9101 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Numéro de 0041 (0)44 251 51 51

téléphone d'appel

d'urgence

02. Dangers possibles

Classification

Classification Carc.Cat.2, R45

R10

N, R51/53

Xn, R20/21

Xi, R38

Symboles de danger

T Toxique

N Dangereux pour l'environnement

Phrase(s) de risque

45 Peut provoquer le cancer.

10 Inflammable.

51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

03. Composition / information sur les composants

Composants dangereux

Créosote; Huile de lavage

No. CAS 8001-58-9

No. EINECS 232-287-5

Concentration >= 1 < 10 %

Classification Carc.Cat.2, R45

Naphta lourd (pétrole), hydrotraité; Naphta hydrotraité à point d'ébullition bas

No. CAS 64742-48-9

No. EINECS 265-150-3

Concentration >= 1 < 10 %

Classification Carc.Cat.2, R45

Xn, R65

Naphtalène

No. CAS 91-20-3

No. EINECS 202-049-5

Concentration >= 1 < 10 %

Classification Carc.Cat.3, R40

Xn, R22

N, R50/53

Biphényle

Nom commercial: Carbolineum

Date de révision: 15.08.08

Numéro de la matière: 072700

Version: 2 / CH

Date d'impression: 15.08.08

No. CAS	92-52-4				
No. EINECS	202-163-5				
Concentration	>=	10	<	25	%
Classification	Xi, R36/37/38 N, R50/53				

Xylène

No. CAS	1330-20-7				
No. EINECS	215-535-7				
Concentration	>=	10	<	25	%
Classification	Xn, R20/21 Xi, R38 R10				

04. Premiers secours**Indications générales**

En cas d'accident ou de malaise, appeler aussitôt un médecin.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais.. Tenir chaud et calme.. Respiration irrégulière/arrêt de la respiration: respiration artificielle.. S'il y a un risque d'évanouissement, allonger et transporter les personnes contaminées en position latérale de sécurité.. Demander aussitôt l'avis du médecin.

En cas de contact avec la peau

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.. Laver immédiatement à l'eau et au savon et rincer bien.. Ne pas utiliser des solvants.

En cas de contact avec les yeux

Enlever les lentilles de contact. Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.).. Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

En cas d'ingestion

Appeler immédiatement le médecin.. Tenir chaud et calme.. Ne pas faire vomir.

05. Mesures de lutte contre l'incendie**Moyen d'extinction approprié**

Mousse stable aux alcools, Dioxyde de carbone, Produits extincteurs en poudre, Brouillard d'eau

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

Les risques spécifiques d'une exposition, provoqués par la substance ou la préparation elle-même, par leurs produits de combustion ou par les gaz dégagés

une épaisse fumée noire; En cas d'incendie, libération de gaz de semipyrrogénéation nocifs pour la santé.

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

En cas d'incendie, utiliser un appareil de protection respiratoire approprié.

Autres données

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

06. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**Précautions individuelles**

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.. Veiller à assurer une aération suffisante.. Ne pas inhaler les vapeurs.. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les chapitres 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout.. Prévenir l'Agence de Bassin si un déversement a pénétré



Nom commercial: Carbolineum

Date de révision: 15.08.08

Numéro de la matière: 072700

Version: 2 / CH

Date d'impression: 15.08.08

dans un cours d'eau ou un système de drainage.

Méthodes de nettoyage**07. Manipulation et stockage****Manipulation****Conseils pour une manipulation sans danger**

Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.. Utiliser des outils traités antistatiques.. Respecter les limites d'émission.. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.. Utiliser des outils traités antistatiques.. Eviter contamination de la peau, les yeux et des vêtements.. Eviter inhaler poussières/ brumes/ vapeurs.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Vapeurs plus lourdes que l'air.. Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible.. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.

Stockage**Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs**

Utiliser uniquement des récipients spécialement autorisés pour la matière/le produit.. Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité.. Ne jamais ouvrir les emballages par pression. Ne pas fumer.. Interdire l'accès des locaux aux personnes non autorisées.. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker en commun avec: , Alcalines, Acides, Agents oxydants

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.. Conserver les récipients dans un endroit bien ventilé.. Conserver uniquement dans le récipient d'origine, dans un endroit frais et bien ventilé.. Conserver à l'écart de toute source d'ignition.

Température de stockage recommandée

Valeur	15	30	°C
--------	----	----	----

08. Contrôle de l'exposition/protection individuelle**Valeurs limites d'exposition****Naphtalène**

Type	MAK			
Valeur	50	mg/m ³	10	ppm(V)
Résorption de l'épiderme / sensibilisateur	H			

Biphényle

Type	MAK			
Valeur	1.3	mg/m ³	0.2	ppm(V)
Groupe du risque pendant la grossesse	D			

Xylène

Type	MAK			
Valeur	435	mg/m ³	100	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	870	mg/m ³	200	ppm(V)
Limitation maximale	4x15			
Résorption de l'épiderme / sensibilisateur	H			
Groupe du risque pendant la grossesse	D			
Remarque	B			

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène



Nom commercial: Carbolineum

Date de révision: 15.08.08

Numéro de la matière: 072700

Version: 2 / CH

Date d'impression: 15.08.08

Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail.

Contrôle de l'exposition professionnelle**Protection respiratoire - Note**

nécessaire; Masque respiratoire, filtre combiné A2/P2

Protection des mains

Gants de protection

Matériau approprié

Gants / résistant à les produits chimiques

L'épaisseur du matériau

0.4 mm

La durée de pénétration

> 480 min

Protection des yeux

Lunettes de protection

Protection du corps

Vêtement de protection léger, antistatique

09. Propriétés physiques et chimiques**Informations générales**

Etat

liquide

Odeur

caractéristique

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement**Point d'éclair**

Valeur

25

°C

Source

DIN 53213

Température d'inflammabilité

Valeur

270

°C

Limites des explosibilité

Limite d'explosivité, inférieure

1.0

%(V)

Limite d'explosivité,

8.0

%(V)

supérieure

Densité

Valeur

1.04

g/cm³

température

20

°C

Viscosité

Valeur

18

s

température

20

°C

méthode

DIN 53211

Hydrosolubilité

Remarque

insoluble

L'examen divisant pour le dissolvant

Valeur

< 3

%

méthode

ADR/RID

Teneur en solvant

Valeur

5

%

10. Stabilité et réactivité**Conditions à éviter**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Matières à éviter

Acides, Alcalines, Agents d'oxydation



Nom commercial: Carbolineum

Date de révision: 15.08.08

Numéro de la matière: 072700

Version: 2 / CH

Date d'impression: 15.08.08

Produits de décomposition dangereux

Dioxyde de carbone, Oxyde de carbone, Fumée, oxydes d'azote (NOx)

11. Informations toxicologiques**Effet irritant / caustique****Irritation aiguë de la peau**

Remarque

le produit est irritant pour les muqueuses.

Remarque

Le contact de longue durée ou répété avec le produit peut provoquer des lésions de la peau non allergiques (dermite de contact)

Corrosion aiguë des yeux

Remarque

Le produit est irritant pour les yeux.

Effets après une exposition répétée ou prolongée (subaigus, subchroniques, chroniques)**Expériences issues de la pratique**

L'inhalation des vapeurs provoque une irritation des voies respiratoires et des muqueuses, des douleurs céphalées, de la nausée, des vertiges et des vomissements.. risque d'affections hépatiques.. risque d'affections rénales.

Autres données

Le produit n'a pas été testé. Les indications découlent des caractéristiques propres aux composants élémentaires.

12. Informations écologiques**Information supplémentaire sur l'écologie**

Ne pas laisser le produit parvenir dans les canalisations d'égout.

13. Considérations relatives à l'élimination**Déchets de résidus**

Code de déchets CEE

Ne pas décharger dans les égouts.

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Code de déchets CEE

08 01 11*

déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

Emballages contaminés

Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.

14. Informations relatives au transport**Transport terrestre ADR/RID**

No. ONU 3082

Classe 9

Groupe d'emballage III

Carte pour désignation du danger 9

Désignation de la marchandise MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.

Transport maritime IMDG/GGVSee

No. ONU 3082

Classe 9

Groupe d'emballage III

Désignation de la marchandise ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.

Polluant marin p



Nom commercial: Carbolineum

Date de révision: 15.08.08

Numéro de la matière: 072700

Version: 2 / CH

Date d'impression: 15.08.08

Transport aérien

No. ONU	3082
Classe	9
Groupe d'emballage	III
Désignation de la marchandise	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.

15. Informations réglementaires**Étiquetage selon les Directives CE**

Le produit est classé et étiqueté conformément aux Directives communautaires et réglementations nationales en vigueur.

Symboles de danger

T	Toxique
N	Dangereux pour l'environnement

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette

contient Créosote; Huile de lavage; Naphta lourd (pétrole), hydrotraité; Naphta hydrotraité à point d'ébullition bas; Naphtalène

Phrase(s) de risque

45	Peut provoquer le cancer.
10	Inflammable.
51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrase(s) S

36/37	Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
45	En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
51	Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
53	Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
61	Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.
23	Ne pas inhaler les vapeurs/aérosols.

Étiquetage exceptionnel pour préparations spéciales

"Réservé aux utilisateurs professionnels"

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)	WGK 2
--	-------

Classification according to Annex 4 VwVwS

COV (CH)

COV (CH)	5.2945	%
----------	--------	---

16. Autres données**Texte des phrases R mentionnées sous l'article 3**

10	Inflammable.
20/21	Nocif par inhalation et par contact avec la peau.
22	Nocif en cas d'ingestion.
36/37/38	Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
38	Irritant pour la peau.
40	Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes.
45	Peut provoquer le cancer.
50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Nom commercial: Carbolineum

Date de révision: 15.08.08

Numéro de la matière: 072700

Version: 2 / CH

Date d'impression: 15.08.08

65

Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.